



Syndicat pour la collecte et le traitement
des ordures ménagères

Flash Info

FLASH D'INFORMATION DU SYNDICAT DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES TRI-OR - AVRIL 2021



Trions... Pour l'environnement, tout simplement !

QUE DEVIENNENT VOS ORDURES MÉNAGÈRES ?



Avec les ordures ménagères collectées dans votre commune, l'usine de Champagne-sur-Oise **produit du compost**.

Il est utilisé par les agriculteurs comme amendement naturel.



Il est donc important de bien respecter les consignes de tri.

Pas de verre
dans les ordures ménagères !



POURQUOI TRIER LE VERRE ?

Vos pots de confiture, bocaux de légumes ou emballages de cosmétiques triés redeviennent, une fois recyclés, un **nouvel emballage en verre**. Et ce cycle est infini !



Votre geste de tri et le recyclage des emballages en verre permettent donc de :

- **préserver les ressources minérales naturelles** non renouvelables (le sable, par exemple),
- **économiser l'énergie** nécessaire pour extraire ces ressources,
- **réduire les rejets de CO₂**,
- **éviter l'incinération** du verre écarté de la partie biodégradable de vos ordures ménagères.

DES RESULTATS ENCOURAGEANTS... QUE NOUS POUVONS AMÉLIORER !



2 762 tonnes d'emballages en verre collectés en 2020.
Soit environ **30 kg/habitant/an**.



Près de **6 millions de nouvelles bouteilles en verre** ont été fabriquées grâce à votre geste de tri !



En moyenne, **2 emballages en verre sur 10 restent dans les ordures ménagères**. Nous pouvons donc faire encore mieux.

Une cinquantaine de points d'apport aériens, plus de 90 bornes enterrées et près de 30 000 bacs sont à votre disposition pour trier le verre sur notre territoire.
Votre bac est trop petit ? N'hésitez pas à nous contacter.



AVEZ-VOUS DEMANDÉ VOTRE NOUVEAU BADGE DE DÉCHETTERIE ?



Dans le cadre des travaux de réaménagement de nos déchetteries, nous renouvelons tous les badges permettant d'y accéder. La déchetterie de Champagne-sur-Oise est en travaux pour une durée estimée de 4 mois. La déchetterie de Viarmes est à la disposition de tous les usagers.



Où trouver le formulaire de demande de badge ?

- ✓ Je le télécharge sur le site Internet www.tri-or.fr ou sur le site Internet de ma mairie.
- ✓ Je le demande au gardien de ma déchetterie, à l'accueil de ma mairie ou au Syndicat TRI-OR à Champagne-sur-Oise.



Pas de stress... les anciens badges seront acceptés pendant une période transitoire le temps que les nouveaux badges soient délivrés.



Un petit rappel concernant les déchets verts :

- ✓ Les tontes de pelouse, les feuilles et les brindilles peuvent être collectées avec vos ordures ménagères.
- ✓ Les branchages fagotés peuvent être collectés sur rendez-vous par le service de ramassage des encombrants.
- ✓ Enfin, vos déchets végétaux sont de précieux alliés pour entretenir votre jardin : compostage, paillage, "mulching", consultez notre fiche de conseils sur le réemploi des déchets verts.



Je souhaite contacter le syndicat TRI-OR...



01 34 70 05 60

Lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h



info@tri-or.fr



www.tri-or.fr

Syndicat Tri-Or - Rue Pasteur prolongée - ZA du Paradis - 95660 Champagne-Sur-Oise



Trions... Pour l'environnement, tout simplement !